



Réf: J-PL/CA-G/MD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Le 14 novembre 2024, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Fabienne BINET, Annie TISSOT, Volcy LEROUGE, Widèd GREVISSE et Fabienne M'TANIOS.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Nicolas BAYART, Mathieu BEHAGHEL et Fabrice COCATRIX.

Absents excusés : Mmes Christiane DAUNIS (pouvoir donné à Mme Annie TISSOT) et Isabelle PEGAZ TOQUET (pouvoir donné à M. Carlos RUBIO).

Absents : Mme Alexandra BEAUQUIS et Ghyslaine LESUEUR. M. Benoît CURT

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance

Date de convocation : 08 novembre 2024/ Nombre de membres en exercice : 19 / Nombre de membres présents : 14 + 2 pouvoirs

Ordre du jour :

➤ Approbation des procès-verbaux des séances du 1^{er} octobre et 10 octobre 2024 à l'unanimité.

➤ **INSTITUTIONS** :

- **Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie** : présentation des rapports annuels année 2023 - Prix et Qualité du Service prévention et valorisation des déchets et du Service eau et assainissement : l'assemblée prend acte de ces rapports.
- **Transfert de compétence « construction et exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie » – modification des statuts et adhésion au syndicat mixte** :

Face à la pérennité précaire de l'abattoir de Megève, dernier abattoir public de Haute-Savoie, le Département de la Haute-Savoie et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc ont mobilisé les EPCI, afin que le département se dote d'un service public d'abattoir performant.

Pour la construction et l'exploitation de cet abattoir départemental, le portage du projet conduit à la création d'un syndicat mixte, qui associera les Communautés de communes et les Communautés d'agglomération du département de Haute-Savoie, ainsi que le Département.

A 12 voix pour et 4 abstentions, le conseil municipal approuve :

- Le transfert de la compétence « construction et exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie en lien avec l'animation et la définition de la politique agricole d'intérêt commun sur le département », à la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie.
 - La modification des statuts de la Communauté communes Rumilly Terre de Savoie générée par la prise de cette compétence.
 - L'adhésion de la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie au syndicat mixte de l'abattoir public de Haute-Savoie.
- **SCOT Bassin Annecien** : avis simple sur le projet de SCoT arrêté au 02 octobre 2024. Conformément au code de l'urbanisme, la commune doit émettre un avis simple sur le dossier du projet de Scot du bassin annécien et la délibération du comité syndical du 02 octobre 2024 arrêtant ce projet. Les membres du Conseil Municipal émettent, à l'unanimité, un avis favorable.
- **FINANCES** : Budget du commerce – dissolution du budget annexe du Commerce au 31/12/2024 et réintégration des résultats dans le budget principal

Compte tenu du faible volume des écritures comptables relatives au budget annexe du commerce, il est proposé au conseil municipal de dissoudre ce budget au 31/12/2024 et de réintégrer le suivi budgétaire et comptable dans le budget principal de la commune au 1^{er}/01/2025. Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

➤ **RESSOURCES HUMAINES** :

- **Recrutement agents vacataires – Régularisation d'une délibération**

Par délibération en date 13 octobre 2022, le conseil municipal a autorisé le Maire à recruter un vacataire pour des remplacements occasionnels. La fréquence des remplacements occasionnels au service scolaire/périscolaire/entretien des locaux nécessite le recrutement de plusieurs agents vacataires.

Les membres de l'assemblée autorisent à recruter plusieurs agents pour des remplacements occasionnels, à un taux horaire brut de 13.00 € pour la rémunération par vacation.

- **Prestation sociale complémentaire : couverture Santé et Prévoyance des agents – Participation financière de la collectivité**

Le décret 2022-581 du 20 avril 2022 prévoit la participation des collectivités aux dépenses de mutuelle ou d'assurance pour le risque santé et pour le risque prévoyance.

Les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de participer, à partir du 1^{er} janvier 2025, à la couverture de santé et de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents, à hauteur de 15€ pour une garantie complémentaire « santé » labellisée (mutuelle complémentaire) et de 15€ pour une garantie prévoyance « maintien de salaire » labellisée.

- **CONVENTION** : Déneigement hiver 2024/2025 : renouvellement de la convention de déneigement avec la commune de Saint-Sylvestre.

La commune de Marcellaz-Albanais étant très étendue, les services de déneigement mis en place par la commune ne peuvent assurer le déneigement de la totalité des routes. C'est pourquoi une convention de déneigement avec la commune de Saint-Sylvestre avait été signée en date du 09 novembre 2023, pour assurer le déneigement des hameaux de la Molière, Montmasson et le Piémont. Il est proposé de renouveler cette convention, acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal, pour une durée comprise entre le 15/11/2024 et le 15/03/2025, dont les conditions principales sont les suivantes :

- mise en place d'une astreinte : 200.00 € HT/mois
- heure de déneigement et salage en journée : 104.00 € HT/heure
- heure de déneigement et salage de nuit (21h00 à 6h00) : 116.00 € HT/heure
- heure de déneigement et salage jour férié et weekend : 130.00 € HT/heure
- fourniture de sel de déneigement : selon tarif en vigueur.

- **URBANISME/VOIRIE** : Dossiers d'urbanisme en cours

PERMIS DE CONSTRUIRE/PERMIS D'AMENAGER				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PA 074 161 24 X 0001	SARL IMMODEC	306 chemin du Carillon	création d'un lotissement (2 lots à bâtir)	Accordé le 07/11/2024
PA 074 161 24 X 0002	SARL ISIA PROMOTION	Route de la Radia	création d'un lotissement (4 lots à bâtir)	en cours d'instruction
PC 074 161 24 X 0009	VILBOUX Jérôme	199 chemin des Hutins	extension d'une maison individuelle + démolition auvent bois	en cours d'instruction
PC 074 161 24 X 0006-M01 modificatif	BLANC Jean-Pierre	21-23 route de Contentenaz	modification teinte façade	Accordé le 21/10/2024
PC 074 161 24 X 0011	BOLAT Ali Osman	route de Peignat	création de logements par changement de destination	en cours d'instruction
PC 074 161 24 X 0012	LAGRANGE Emmanuel	impasse des Pinsons	construction d'une maison individuelle	en cours d'instruction
PC 074 161 21 X 0001-M02 modificatif	DORGAL Christophe	113 rue du Faubourg	installation de panneaux solaires	en cours d'instruction
PC 074 161 24 X 0013	GAEC BIBOLLET	Lieudit "Pallud"	construction d'un hangar agricole	en cours d'instruction

DECLARATIONS PREALABLES				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 074 161 24 X 0056	DE PAOLI Mercedes	442 route de Chaunu	panneaux photovoltaïques	Accordé le 21/10/2024
DP 074 161 24 X 0057	RAPHOZ Rémi	154 chemin du Creux	panneaux photovoltaïques	Accordé le 31/10/2024
DP 074 161 24 X 0058	PETRIER Georges	Joudrain	division en vue de construire (2 lots)	en cours d'instruction
DP 074 161 24 X 0059	POULET Catherine	26 route du Bondet	remplacement de menuiseries	en cours d'instruction
DP 074 161 24 X 0060	BOUVIER Monique	2226 route de Contentenaz	construction d'un barbecue et d'un abri de jardin + installation de 2 serres	en cours d'instruction
DP 074 161 24 X 0061	PRECIAS Régis	646 chemin de Gleufof	isolation extérieure, remplacement des menuiseries et de la couverture	en cours d'instruction

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22h30.

A Marcellaz-Albanais, le 02 décembre 2024.

Le Maire, Jean-Pierre LACOMBE	La secrétaire de séance, Annie TISSOT
--------------------------------------	--



